CHANTELOUP



les VIGNES



Dimanche 30 Juin 2024 - de 6h à 17 h*

BROCANTE

Parc champeau (rue d'andrésy)

*L'accès à la Brocante est formellement interdit avant 6 heures. (y compris pour les exposants)

Bulletin d'inscription
□ M. □ Mme
Adresse:
CP:
Ville:
Tél://
Mail:
Réserve : mètres linéaires de surface d'exposition au prix de : euros
Selon le tarif ci-après : Chantelouvais : $2ml = 13 \in -4ml = 20 \in -6ml = 28 \in -8ml = 36 \in -10ml = 42 \in 4$ Autres exposants : $2ml = 19 \in -4ml = 26 \in -6ml = 33 \in -8ml = 41 \in -10ml = 47 \in 4$
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA CLASSE SANS SUITE Les inscriptions se terminent le samedi 15 juin au plus tard
 Ci-joint un chèque de règlement à l'ordre du Comité des Fêtes Ci-joint un chèque de caution de 15€ qui vous sera rendu le soir
Renseignements obligatoires (application de la loi du 30 décembre 1987)
Nature et numéro d'une pièce d'identité :
Délivrée par : le :
Pour les professionnels - N° RC :

Important : la vente de nourriture ou de boisson est strictement interdite.

Les emplacements vous seront communiqués le jour même.

Inscriptions

GIBAUD Michel – 20 rue de Triel - 78570 Chanteloup les Vignes Mail : michel.gibaud@orange.fr Contact : 01 39 70 35 83 (AUCUN ACCUEIL PHYSIQUE)

La brocante de Chanteloup les vignes se trouvera cette année 2024 dans le parc Champeau rue d'Andrésy

Il n'y aura qu'une seule entrée rue d'Andrésy et une seule sortie sente des croix pour l'accès des véhicules des exposants.

L'entrée des véhicules exposants se fera à partir de 6 heures du matin. Aussitôt que l'exposant aura déchargé son matériel il devra sortir son véhicule pour ne pas gêner les autres. Tous les véhicules devront êtres sortis au plus tard à 8 heures.

La fin de la brocante se terminera à 17 heures. Aucune sortie de véhicule ne sera autorisée avant 17 heures.

Le dernier délai d'inscription pour la brocante est fixé au 15 Juin 2024.

Remplir le dossier d'inscription entièrement et joindre le paiement selon le nombre de mètres choisis en chèque de préférence.

Joindre un deuxième chèque qui servira de caution et qui vous sera rendu à la fin de la brocante si votre emplacement est propre et vide de tout matériel invendu. Des bennes seront installées à cet effet.

Envoyer votre dossier d'inscription ainsi que les deux chèques par courrier ou dans ma boîte aux lettres à l'adresse suivante.

Monsieur Michel GIBAUD 20 Rue de Triel 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.

Le jour de la brocante et à l'entrée en donnant votre nom qui figure sur le dossier d'inscription on vous donnera les numéros de votre emplacement.

Comme les années précédentes il y aura une buvette organisée par le Comité des fêtes avec diverses boissons. IL y aura aussi de quoi déjeuner (frites, saucisses, hot dog, casse-croûtes crêpes).

Les exposants n'ont pas le droit de vendre de la boisson ni de la nourriture dans cette brocante.

Les exposants inscrits qui ne sont pas présents le jour de la brocante ne pourront pas prétendre au remboursement de leur paiement.

En cas de renseignement complémentaire, mais uniquement, vous pouvez appeler par téléphone au numéro 06 85 34 19 00. 01 39 70 35 83.

Des dossiers d'inscriptions supplémentaires si besoins seront disponibles en mairie de Chanteloup les vignes

Lu et approuvé Nom Prénom et signature :

Une fois lu et signé le règlement vous devez le joindre impérativement avec le dossier d'inscription.